

## EAP du mardi 4 février 2025 Presbytère de ND du Pré

1/ **Suite des décisions de janvier** : est-ce que nous avons avancé sur les tâches à accomplir ? certaines questions en suspens ont-elles trouvé une solution ?

- **18 janvier : ramarchage à St Lazare**

70 personnes étaient présentes à la célébration. Le rassemblement œcuménique a réuni la communauté luthérienne malgache, les baptistes de l'avenue de la Libération, les éclaireurs unionistes, la JOC, des Malgaches catholiques. C'était un beau moment (ramarchage – convivialité – prière).

- **16 janvier : veillée de Pontmain**

Très belle veillée. Ce fut une découverte pour certains. Environ 35 personnes y ont participé.

*Pour l'an prochain, si l'on reconduit l'expérience, veiller à constituer une équipe, à prévoir une plus petite église et à commencer la préparation plus tôt.*

- **2 février : dimanche de la Présentation et de la vie consacrée**

De très bons échos sont remontés, les sœurs ont été mises en avant, de belles émotions de part et d'autre se sont fait sentir. Il manquait peut-être un temps de convivialité avec des crêpes offertes par la paroisse.

### 2/ Calendrier des principaux événements

- **Samedi 1<sup>er</sup> mars : récollection paroissiale à Notre Dame du Chêne**

RDV à 9h sur le parking de St Georges-du-Plain (église) pour le départ et à 18h pour le retour.

Prévoir 2€ par personne (sanctuaire)

- **Lundi 3 mars : veillée de prière avec les reliques de Ste Marguerite Marie à St Lazare**

Une équipe a été constituée. Les sœurs de l'Enfant-Jésus et un prêtre du secteur missionnaire Ouest (Jean-Michel Payeur) souhaitent venir participer à cette veillée.

La communication est prise en charge par la communauté de l'Emmanuel.

Il y aura une quête pour les Visitandines de Paray-le-Monial et la communauté de l'Emmanuel.

### 3/ Carême et Temps pascal :

- **Choix des équipes liturgiques pour les fils rouges spirituels.**

Deux thèmes liés : L'espérance ne déçoit pas puis Jésus Christ notre espérance.

- **Accompagnement des catéchumènes par la prière (box diocésaine proposée) ?**

La box des catéchumènes est une bonne initiative mais il semble difficile de la mettre en place à RMOuest. Il est retenu l'idée d'utiliser les cartes de prière pour les catéchumènes éditées par le diocèse. Il est important que les catéchumènes sachent que l'on prie pour eux.

- **Portraits de catéchumènes dans la lettre paroissiale ?**

*Demander à trois ou quatre catéchumènes de se présenter pour la lettre paroissiale de carême-temps pascal.*

- **Témoignages** le dimanche 2 mars pendant la messe de 11h à St Liboire avant l'appel décisif du 8 mars.

- **Veillées de carême** : dates fixées :

o lundi 10 mars, à la chapelle des sœurs de la Providence de Ruillé,

o mardi 18 mars St Lazare,

o mercredi 26 mars à St Liboire,

o jeudi 3 avril à St Georges,

o vendredi 11 avril à St Pavin.

Fil rouge spirituel : « témoins de l'espérance ».

### 4/ Conférence sur Ste Scholastique le dimanche 4 mai au centre paroissial du Pré.

## 5/ Préparation pour le pèlerinage à Pontmain : lundi de Pentecôte 1<sup>er</sup> juin

- Dans la lettre rmouest, insérer un coupon-réponse d'inscription et un QR code.
- La Communauté Foi et Lumière sera présente avec environ 25 personnes.
- Le coût réel par personne est de 32€ - demander 20€ /adulte + 5€ /enfant. *Le voyage se fera en cars réservés auprès des Cars Grosbois*

## 6/ Les anciens dans nos paroisses : quelles propositions leur faire pour leur vie de foi ? Avons-nous des idées pour rendre concret le Jubilé dans notre ensemble paroissial pour les anciens ?

- Proposer de faire envoyer la feuille diocésaine pour les aînés « Hier et aujourd'hui ».
- >> *Recenser plus systématiquement les porteurs de communion et les personnes à visiter.*
- >> *Mettre en valeur le fait que les homélies sont en ligne sur le site RMOuest et enregistrée (oral).*

## 7/ Demande du diocèse pour la projection (inscription à l'inventaire supplémentaire) « monument historique » de St Lazare et St Liboire (suite).

Après consultation de la DRAC et de l'ABF (architecte des bâtiments de France), l'économat diocésain nous informe :

- qu'il ne peut y avoir de classement partiel pour un édifice (ex. seulement les fresques à St Lazare) : Il y a donc abandon de la demande de protection pour St Lazare.
- En cas d'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, les travaux éventuels dans le voisinage sont soumis à l'avis de l'ABF (périmètre de 500m) ;
- Il n'y a pas d'obligation de suivi pour d'autres travaux ;
- Il n'y a pas de visites au public obligatoires.

L'Association diocésaine dépose donc une demande de protection uniquement pour les églises St Liboire et le Christ-Sauveur.

## 8/ Le dimanche dans nos paroisses en 2029 : une équipe a synthétisé les propositions faites lors de la journée du 7 décembre dernier. Comme poursuivre la réflexion ?

Nous n'avons pas eu le temps d'en parler.

>> *À voir la prochaine fois*

## 9/ Église verte : un groupe inter paroissial s'est constitué et propose un projet de sensibilisation à destination des familles. Cela pourrait-il, par exemple, faire l'objet d'une action pour l'Avent 2025 ou le Carême 2026 à confier à cette équipe ?

*Nous attendons les propositions pour les familles (actions concrètes vertes) pour un des temps privilégiés à venir.*